

DELIBERATION N° 2025/33

COMMUNE DE FONTAINE SOUS PREAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 OCTOBRE 2025

Date de convocation : 24 Octobre 2025

Membres en exercice : 14

Membres présents : Dominique CHAMBON, Astrid CONSTANTIN, Emmanuel DEMOUGE, Victoire DUFRESNE, Antoine FORGAR, Jean GOUVERNEUR, Evelyne HUROT, Anne LANGARD, Nadine LECOMTE, Karine MAUREY, Laurent SUBLARD formant la majorité des membres en exercice

Membres excusés : Bruno CARLIER (avec pouvoir donné à Victoire DUFRESNE), Linda GUITTET (avec pouvoir donné à Karine MAUREY), Philippe RUMINY (sans pouvoir).

Membres votants : 13

Membres représentés : 2

Présidence : Jean GOUVERNEUR
Secrétaire : Anne LANGARD

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-7 et L.2122-7-1,

Considérant que les adjoints au maire sont élus au scrutin secret parmi les membres du conseil municipal, à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin, et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Élection du 1er adjoint au Maire

Après un appel à candidatures pour assurer les fonctions de 1er adjoint au Maire, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Résultats du scrutin :

- Nombre de conseillers présents : 13
- Nombre de bulletins : 13
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 8

Candidat :

Mme. Karine MAUREY, seule candidate, a obtenu 13 voix (treize).

Mme. Karine MAUREY, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 1er adjoint au Maire de la commune de Fontaine-sous-Préaux.

Élection du 2e adjoint au Maire

Après un appel à candidatures pour assurer les fonctions de 2e adjoint au Maire, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Résultats du scrutin :

- Nombre de conseillers présents : 13
- Nombre de bulletins : 13
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 8

Candidat :

Mme. Anne LANGARD, seule candidate, a obtenu 13 voix (treize).

Mme Anne LANGARD, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 2e adjointe au Maire de la commune de Fontaine-sous-Préaux.

POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE.

